Brèves HEOL

Janvier, février, mars 2023

**Prix des énergies : des mesures pour les ménages modestes**

Face à la flambée des prix de l’énergie, le gouvernement a mis en place des mesures à destination des ménages les plus modestes, dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (UC) est inférieur à 17 400 €, voire 20 000€ dans certains cas (la première personne du ménage compte pour 1 UC, la deuxième pour 0,5 UC et les suivantes pour 0,3 UC. Ces valeurs sont réduites de moitié pour les enfants mineurs en résidence alternée).

Tout d’abord, un « chèque énergie exceptionnel » d’une valeur de 100 ou 200 € est distribué automatiquement aux ménages concernés depuis décembre. Il permet de régler des factures de gaz, électricité, bois, fioul, ou autre combustible de chauffage.

Sur le même principe, un « chèque fioul » et un « chèque bois » peuvent permettre de régler les factures de fioul domestique, bois buche ou granulés de bois. L’information est à retrouver sur <https://chequeenergie.gouv.fr>

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d’énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d’infos au 02 98 15 18 08 et* [*www.heol-energies.org*](http://www.heol-energies.org)

**La technique de l’allumage de feu inversé**

La technique de l’allumage inversé présente de nombreux avantages : elle offre un meilleur rendement, dégage moins de fumée et évite le rejet de particules fines. Grâce à un meilleur contrôle de la combustion, elle permet au foyer d’atteindre rapidement une température idéale.

Pour l’appliquer efficacement, il faut commencer par ouvrir toutes les arrivées d’air de l’appareil, puis disposer des bûches sèches (moins de 20 % d’humidité) en croix sur deux ou trois niveaux, en les espaçant bien pour garantir une bonne circulation de l’air. Il faut ensuite placer quelques morceaux de petit bois d’allumage (du résineux sec par exemple) et un cube d’allumage sans produit pétrolier puis d’allumer le cube et de fermer la porte. Au bout d’une trentaine de minutes, on peut ajouter une bûche et baisser les apports d’air, en ne les fermant jamais totalement.

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d’énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d’infos au 02 98 15 18 08 et* [*www.heol-energies.org*](http://www.heol-energies.org)

**Ménages modestes : des visites pour économiser l’énergie et l’eau**

Avec la hausse du coût des énergies, de plus en plus de ménages ont du mal à chauffer correctement leur logement, en raison de faibles ressources souvent couplées à un bâti peu ou pas isolé.

Les ménages éligibles au Fonds de solidarité pour le logement peuvent bénéficier gratuitement d’une visite à domicile pour les aider à réduire leurs consommations et améliorer leur confort : il s’agit des visites eau énergie, mises en place par le conseil départemental et réalisées par Heol dans les communes du Pays de Morlaix. Cette visite comporte un diagnostic à domicile, le don d’équipements et des préconisations, ainsi que parfois une aide financière complémentaire pour financer des travaux ou l’achat d’équipements peu énergivores.

*Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d’énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d’infos au 02 98 15 18 08 et* [*www.heol-energies.org*](http://www.heol-energies.org)